DEMANDE D'INTERDICTION VOLONTAIRE DE JEUX

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline – Travail

☐ **J'atteste que cette demande est réalisée pour moi-même.**

Attention ! La demande d'interdiction volontaire de jeux doit être uniquement réalisée par la personne concernée, dans le cas contraire la demande ne pourra aboutir. L'ARJH poursuivra toute personne qui tentera d'usurper l'identité d'un tiers. Nous Vous rappelons que le fait d'usurper l'identité d'un tiers est puni d'un an d'emprisonnement et de …. Francs CFA d'amende (article … du code pénal).

ETAT CIVIL

Civilité : ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur
Nom de Naissance : | _| _| _|